

Nouveau-nés prématurés ou hospitalisés

Ecl'Aur :
Le réseau de santé
qui accompagne
le développement
de l'enfant.



écl'aur



Ecl'Aur est destiné aux enfants hospitalisés à la naissance pour prématurité de moins de 33 SA ou pour d'autres problèmes de santé sérieux.

Ecl'Aur est un réseau d'accompagnement, de dépistage et de coordination de la prise en charge, jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

Votre enfant a été hospitalisé à la naissance.

Il va bientôt rentrer à la maison. Sa prématurité ou sa pathologie néonatale peuvent avoir un retentissement au cours de ses premières années. Les études sur la prématurité ont montré que les difficultés éventuelles diminuent si un suivi systématique est instauré. Ecl'Aur met au service des familles un réseau de professionnels de santé : hospitaliers, libéraux et de PMI.

Adhérer à Ecl'Aur vous permettra d'être accompagnés après la sortie de néonatalogie par des professionnels qui s'engagent envers vous et votre enfant. Ils sont en mesure de vous rassurer et de vous orienter vers une prise en charge adaptée, si nécessaire.



Le réseau Ecl'Aur va suivre le développement de votre enfant jusqu'à ses 7 ans.

Votre enfant est concerné si :

- Vous habitez le Rhône, l'Ain, la Drôme, le nord-ouest de l'Isère ou l'est de l'Ardèche (voir carte au dos)
- Il est né avant 33 SA
- Il est né après 33 SA mais a été hospitalisé en réanimation néonatale et les médecins du service vous proposent d'adhérer.

Votre enfant sera suivi par :

- Des médecins, adhérents au réseau, dénommés **Pilotes** : pédiatres hospitaliers, pédiatres libéraux et médecins de PMI. Ils sont formés pour examiner attentivement le développement de l'enfant lors de consultations spécifiques (voir calendrier). Ils coordonnent les soins et les recours aux différents professionnels de santé.
- Un **psychologue** adhérent du réseau qui vous proposera 2 rencontres à l'hôpital : à 6 mois (entretien) et à 2 ans (test de développement).
- Son médecin **traitant** le voit pour son suivi habituel (vaccins, croissance, maladies infantiles etc.), ce peut être le pédiatre Pilote libéral ou un autre médecin de votre choix.

L'adhésion au réseau ne vous coûte rien.

Les consultations prévues par le calendrier de consultation chez le **Pilote libéral** sont prises en charge par le réseau, vous n'avez rien à avancer. Les consultations avec le **Pilote hospitalier** nécessitent le passage au bureau des entrées.

écl'aur



Fonctionnement pratique

- Le réseau Ecl'Aur vous est présenté durant l'hospitalisation de votre enfant. N'hésitez pas à poser des questions à l'équipe soignante.
- Vous confirmez votre accord en signant la **fiche d'adhésion**.
- Le **dossier de suivi** de votre enfant vous est remis lors de sa sortie. La charte du réseau y est insérée. Pensez bien à apporter ce dossier à chaque consultation spécifique Ecl'Aur, avec le carnet de santé.
- Certaines données du dossier de votre enfant sont **informatisées** sur une plateforme de santé sécurisée : **PEPS-Ecl'Aur**. Seuls les professionnels de santé qui suivent votre enfant y ont accès.
- Votre enfant sera suivi **en alternance** par un Pilote libéral et par un Pilote hospitalier (sauf cas particuliers). Vous pourrez choisir votre médecin Pilote libéral dans la liste des adhérents.
- Le bébévision est conseillé à 9 mois (Rendez-vous à prendre par vous-même)

- Le suivi est organisé selon ce calendrier de consultations.....>
AC = Age Corrigé = âge de l'enfant s'il était né à terme (40 SA + 3j)



De 3 à 7 ans
Pilote, 1 fois par an

A 24 mois AC
Pilote hospitalier
A 24 mois
Psychologue

18 mois AC
Pilote libéral (ou PMI)

12 mois AC
Pilote libéral (ou PMI)

9 mois AC
Pilote hospitalier

Avant 6 mois
Psychologue

4 mois AC
Pilote libéral (ou PMI)

1 mois après la sortie
Pilote hospitalier

Chaque année, dans le périmètre du réseau :

- 45 500 naissances
- 8 % de nouveau-nés hospitalisés
- 1,5 % de prématurés < à 33 SA



Ecl'Aur est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Autorisation CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) n° I378448 du 14 septembre 2009.

Coordination du réseau Ecl'Aur

Hôpital de la Croix Rousse
103, Grande Rue de la Croix Rousse
69317 LYON CEDEX 04
Tél : 04 27 85 40 64 - Fax : 04 72 00 41 63
eclaur@chu-lyon.fr - www.aurore-perinat.org